



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 04 89 084 105 384
Déclarant 2 (C) : 04 78 636 982 145
Référence de l'avis : 24 31 A203358 53
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

19 RUE DU 19 MARS 1962

31140 LAUNAGUET

Numéro FIP : 310 11 23 5653369789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 31078

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SAINT-ALBAN
SAID 1ER SECTEUR
1 RUE SALGAREDA
31140 SAINT ALBAN CEDEX

GAILLIARD DOMINIQUE
OU GAILLIARD MARTINE
19 RUE DU 19 MARS 1962
31140 LAUNAGUET

Somme qui vous est remboursée

387,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2023.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2024 sur le compte bancaire suivant :
FR42 3000 2026 690X XXXX XXX4 M23
Identifiant de la banque : CRLYFRPP
Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP SAINT-ALBAN
SAID 1ER SECTEUR
1 RUE SALGAREDA
CS 70015
31140 SAINT ALBAN CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 35 201
Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : GAILLIARD
Déclarant 2 - Nom de naissance : BRIAVAL

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,00

	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Détail des revenus				
Pensions, retraites, rentes.....	16250	21860		
Abattement spécial de 10%.....	- 1625	- 2186		
Salaires, pensions, rentes nets.....	14625	19674		34299
Revenu brut global.....				34299
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				34299
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	902
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1288
Décote.....				- 861
Impôt avant réductions d'impôt.....				427
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons aux oeuvres.....	250	250	165	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 165
Impôt proportionnel.....				+ 115
Impôt total avant crédits d'impôt.....			377	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	115		115	- 115
Emploi salarié à domicile.....	640		640	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 320
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 58
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :				- 58
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :				- 947
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 298
Avance immédiate de crédit d'impôt				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis				
pour l'emploi d'un salarié à domicile en 2023.....				+ 320
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....				- 387
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				387
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				35201
Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				902

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024				
Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401				

AUTRES INFORMATIONS				

Taux marginal d'imposition.....			11,00%	
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.				